

CENTRE D'AFFAIRE : Pays De La Loire

PAYS DE LA LOIRE

02408 02408

Batiment C,

11, Rue du Chemin Rouge

44000

NANTES

Tél. : 01 55 23 70 03 (numéro non surtaxé)

ANTOINE ET COMPAGNIE
 ZONE INDUSTRIELLE DU CORMIER
 6 SQUARE NICOLAS APPERT
 49300 CHOLET

Raison sociale :

TRANSPORTS ANTOINE

15 JUL. 2020

Domiciliation :

CENTRE D'AFFAIRE : PAYS DE LA LOIRE (02408)

RIB : 30004 00234 00010082723 56

IBAN : FR76 3000 4002 3400 0100 8272 356

BIC : BNPAFRPPXXX

De nouvelles Conditions Générales pour les comptes courants entreront en vigueur le 1er septembre 2020. L'absence de contestation, avant cette date, de l'ensemble des modifications apportées vaudra acceptation de votre part. En cas de refus, vous pouvez résilier votre contrat sans frais avant l'entrée en vigueur de ces modifications.

Des précisions ont été apportées au paragraphe 16.4 :

Contre-passation des opérations bancaires.

Ce document est disponible sur le site Ma Banque Entreprise ou auprès de votre Chargé d'Affaires.

Les sommes déposées sur ce compte sont éligibles à la garantie des dépôts du Fonds de Garantie des Dépôts et de Résolution, sauf exclusions réglementaires en raison de la nature des personnes et/ou des dépôts. www.garantiedesdepots.fr

PERIODE DU 31 MAI AU 30 JUIN 2020
RELEVÉ N° 20006

DATE COMPTABLE	NATURE DES OPERATIONS	DATE DE VALEUR	DEBIT	CREDIT
	Solde précédent au 31.05.2020			2 624,96
03.06.20	(*) COMMISSIONS FACTURE NUMERO 20200601061707799	10.06.20	122,38	
15.06.20	VIR TRESORERIE RECU CA VENDEE ANTOINE ET CIE VIR ANT CIE VIREMENTS DE T TRN : 990OZ20VE0401546	15.06.20		27 000,00
15.06.20	(*) ECHEANCE PRET 02408 60070179	15.06.20	28 242,64	
15.06.20	(*) COMMISSION ACTUALISATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE DE VOTRE DOSSIER	30.06.20	150,00	
	TOTAL DES OPERATIONS		28 515,02	27 000,00
	Solde créditeur au 30.06.2020			1 109,94

(*) Opération exonérée de la commission de compte.

Les écritures et le solde de ce relevé sont établis sauf erreur ou omission.

Vous êtes réputé les avoir approuvés sauf réserves formulées auprès de la Banque dans le délai de deux (2) mois à compter de la date de comptabilisation de l'opération.